

LA VILLE INCLUSIVE : QUE VOULONS-NOUS

FONDAMENTALEMENT?

Winnie FROHN, Professeure retraitée, DEUT, ESG, UQAM

Depuis 2011, je suis professeure retraitée du Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal. Parmi les cours et séminaires que j'enseignais à l'UQAM, il y avait « Dimensions sociales de la ville ». Mes recherches passées, entre autres, portaient sur le logement communautaire dans les centres villes ainsi que les choix en aménagement du territoire faits par des décideuses et décideurs non professionnels.

De 1985 à 1993, j'ai été conseillère à la Ville de Québec et vice-présidente du Comité exécutif (1989-1993), responsable de la planification stratégique, de l'aménagement et du transport. Ma collaboration avec les groupes de femmes et des groupes communautaires s'est manifestée par mon appui à la création des conseils de quartier et de la Commission femmes et ville. Le parti politique municipal, le Rassemblement populaire, dont j'étais membre, visait à faire la politique différemment, notamment en permettant la dissidence.

Actuellement je fais partie du comité consultatif pour le projet pilote « Je m'implique dans ma municipalité. » du Réseau Femmes et politiques municipales de la Capitale nationale.

Durant la pandémie, une des seules activités permises à certains moments était la marche.

Question : quand un gang de femmes d'un certain âge planifient une randonnée quelle est leur priorité? Réponse : Présence de toilettes. Cette réponse illustre bien plusieurs aspects de ce que serait une ville inclusive : l'importance des infrastructures pour répondre aux besoins, mais aussi pour se rencontrer, pour rendre la vie agréable : le parc, les toilettes. Nous constatons aussi que

les besoins diffèrent selon les catégories de gens mais pour toutes et tous l'espace est la scène où se joue la vie quotidienne.

Oui, les infrastructures sont importantes, mais pour qui et par qui sont-elles planifiées et aménagées? La présentation de Pham illustre bien ce point—les adolescentes et adolescents (Maghrébins et Haïtiens) préfèrent se rencontrer sur le « strip », les magasins avec le restaurant de fast-food (qui sont abordables pour ces jeunes avec peu de revenus), au lieu du parc qui est favorisé par les personnes âgées d'une autre culture (italienne).

Donc, pour qui? Les jeunes et les personnes âgées (Roux, Pham, Rajaonson) les femmes et les hommes (Louargant, Paquin, Trudelle), les bien nantis et les personnes à faibles revenus (Pham, Trudelle), les sans-abris (Margier), les personnes de différentes cultures (Pham, Rajaonson, Benguergoura), et les personnes avec un handicap (Paré). Et la liste n'est pas exhaustive. Mais comment rejoindre tous ces gens si différents? Même les groupes communautaires et les institutions qui sont censés interagir avec tous se demandent comment (Côté, Pilote)? D'abord, en réalisant qu'il y a des différences, que nous ne connaissons pas. Les gouvernements ont souvent des angles morts. Ils peuvent carrément ignorer l'existence de certains groupes. Ainsi, lors du couvre-feu, le gouvernement de la CAQ (Coalition Avenir Québec) a mis en amende les gens dans la rue et ne reconnaissait pas le dilemme des sans-abris.

Les interventions du colloque « villes et territoires inclusifs » illustrent bien que tout le monde n'ait pas les mêmes besoins et intérêts. Prenons un autre exemple; pendant la pandémie à Montréal, le transport en commun a été maintenu malgré les critiques de l'Opposition pour que les personnes à faibles revenus et de différentes cultures de Montréal-Nord et d'ailleurs puissent aller travailler. C'étaient « nos anges » mais ils et elles ne pouvaient pas voler jusqu'à leur

hôpital. En même temps, ces moyens de transport sont essentiels pour d'autres groupes, que ce soient les jeunes, les personnes âgées ou tout simplement les personnes qui désirent diminuer la pollution.

Dans ces mêmes quartiers défavorisés, on a finalement reconnu que les logements surpeuplés et en mauvais état facilitaient la propagation du virus. Quand le confinement était exigé, combien de vies ont été malmenées par des logements trop petits? Reconnaître et respecter les autres qui n'ont pas les mêmes préoccupations ni les mêmes styles de vie n'est pas aussi facile qu'il peut apparaître à première vue. Benguergoura nous a illustré ce point.

Une fois que nous reconnaissons que nous ne sommes pas semblables, mais que parfois nous avons les mêmes besoins et afin de comprendre ces besoins, ces intérêts et (pourquoi pas?) ces rêves, la seule approche possible est « Bottom up ». En effet, toutes les présentations démontrent clairement que l'interaction entre les théories et le terrain, le *praxis*, est essentielle. Les féministes, par exemple, ont découvert que les approches en urbanisme et la recherche partaient d'une perspective d'hommes sans responsabilités des soins des enfants ou d'autres personnes vulnérables et avec une perception de la sécurité autre que celle des femmes. Mais connaître l'autre est possible, par exemple, par l'observation sur le terrain. Pour celles et ceux qui n'ont pas le pouvoir, s'exprimer nécessite des lieux légitimes pour échanger entre eux, d'une part, et, d'autre part, entre les élus, les fonctionnaires, les intervenants et les groupes. Pensons aux conseils de quartier à Québec, ou au Conseil des Montréalaises ou encore au Conseil interculturel.

Parfois c'est par nécessité que le Bottom up se fait, comme quand la Ville de Portland a dû s'adresser aux sans-abris (Margier). Parfois les manifestations et d'autres formes de prise de parole sont utilisées pour attirer l'attention aux angles morts. Le Parc des Gorilles est un exemple

des actions des citoyennes et citoyens qui ont occupé l'espace et exercé une influence sur les élus (St-Pierre).

Finalement, une fois que l'existence des besoins et des intérêts est reconnue, c'est aux différents paliers de gouvernement de trouver les personnes qui défendent les intérêts des personnes qui ont moins de pouvoir (Rajaonson), et, s'assurer de leur présence, de préférence, dans des postes électifs (Pilote) ou consultatifs (Rajaonson).

Tous ces exemples soulignent le rôle primordial des municipalités, qu'elles soient grandes ou petites (Roux). Ainsi, les municipalités font partie de la solution si nous voulons une ville inclusive : que ce soit pour le développement économique, par le biais notamment des Centres locaux de développement (CLD), qui sont censés soutenir les gens en voie de devenir des entrepreneurs, ou par le biais de la municipalité elle-même, en tant qu'employeur, qui peut s'assurer que les employés reflètent la diversité de la population.

Les municipalités peuvent également agir dans d'autres fonctions. Elles peuvent décider que le zonage doit assurer aux résidentes et résidents alentour, l'accessibilité aux commerces et aux services de proximité en n'oubliant pas les parcs et les jardins communautaires (Louargant).

Rappelons que l'accessibilité se fait aussi en transport en commun ou par la mobilité active. Par ailleurs, ce n'est pas uniquement le zonage qui peut contribuer à une meilleure qualité de vie : l'aménagement des espaces est déterminant, comme on le voit dans les exemples de Paré, Pham, Roux et St-Pierre.

L'architecture influence notre qualité de vie. Elle a un impact même dans les détails de la vie quotidienne. Pendant la pandémie, combien de familles et d'amis ont gardé le contact en envoyant des salutations entre le balcon et le trottoir? Combien de ménages ont découvert qu'ils

ne pouvaient pas sortir de leur logement parce que leur édifice n'avait pas la possibilité d'isoler les parties de l'immeuble où la pandémie sévissait? Dans ce domaine, les municipalités et ses comités consultatifs d'urbanisme (CCU) peuvent exercer une influence. Rappelons que, puisque les membres des CCU sont nommés, il y a une possibilité d'assurer une représentation de la diversité.

Malgré des limites financières sérieuses, certaines municipalités ont compris l'importance de logements décents, abordables et suffisamment spacieux pour accueillir des grandes familles ou pour faciliter le télétravail. Mais il faut déjà avoir un logement! L'exposé de Margier nous montre que malgré les bonnes intentions de la Ville de Portland, les sans-abris et les fonctionnaires se promènent dans un cercle vicieux. Ils tournent en rond puisqu'il n'y a pas une offre réelle de logements. La présentation de Trudelle a montré jusqu'à quel point il est facile d'oublier, ou d'ignorer, ces besoins en logement abordable. À cet égard, il sera intéressant de voir les résultats de la politique 20-20-20¹ de la Ville de Montréal. *Il faudra également analyser les conclusions du Sommet sur le logement initié par la mairesse de Longueuil et le maire de Laval.*

L'exemple de ce Sommet illustre bien que l'écoute à l'hôtel de ville soit souhaitable, comme la présentation de Pham et des membres de son équipe nous ont également démontré—les jeunes voulaient des terrains de basketball ou de soccer; l'arrondissement, avec sa perception des besoins des adolescents, a décidé de faire un terrain de baseball! Reconnaissons que dans ce cas et dans bien d'autres, il est question de rapports de pouvoir (Pilote, Trudelle et St-Pierre). D'où l'intérêt de l'enquête du Réseau Femmes et politiques municipales de la Capitale nationale pour comprendre les relations entre les municipalités et les groupes qui visent l'inclusion (Pilote).

L'enquête fera ressortir également les obstacles systémiques à l'inclusion des femmes de toutes origines.

Heureusement les municipalités peuvent aller plus loin que leurs fonctions habituelles et assumer le rôle de mobilisation. La présentation de Rajaonson montre qu'à part des élus et des fonctionnaires, les gens nommés dans les comités consultatifs peuvent motiver et rassembler les groupes qui visent l'inclusion ainsi que la population en général.

En conclusion, une fois que l'on a constaté les lacunes de notre connaissance des besoins et des intérêts, c'est souvent par les infrastructures que la municipalité peut intervenir, par exemple la Place Valois ou le Parc des Gorilles, qui dureront plus longtemps que nous tous et toutes. D'où l'importance de bien les planifier pour nous et pour les générations futures. Cependant des infrastructures physiques accueillantes ne sont pas suffisantes. Il faut aussi des services et des commerces. C'est pourquoi toutes ces infrastructures, qu'elles soient physiques ou sociales, doivent être des infrastructures de « care ».

Pour Lefebvre (1968), le droit à la ville incluait le droit à l'appropriation, le droit à l'œuvre (ou participation) et le droit à la centralité². Mais à part des droits, les présentations ne nous ont-elles pas également mis en évidence l'importance du respect, d'humanité ou ce que Paquin appellerait des infrastructures de « care »? Allons plus loin : peut-être encore plus que le « care » peut-être, la pandémie a dévoilé que nous avons le désir de sociabilité, de convivialité, que, si nous voulons maintenir notre santé mentale, il faut conserver ou créer les liens entre les humains et avec la nature que les infrastructures peuvent stimuler ou obstruer. Ainsi, pouvons-nous peut-être ajouter un aspect que la pandémie nous a forcé à admettre, c'est-à-dire que nous sommes des animaux grégaires, que nous cherchons à être ensemble, que nous cherchons la convivialité?

Ce colloque a permis les échanges, cette forme spéciale de la convivialité que nous expérimentons quand nous essayons, ensemble, de comprendre nos recherches et nos actions.

Références bibliographiques

Lefebvre Henri (1968 réédité en 2009). *Le droit à la ville* Paris: Economica. Anthropos

Frédérique Roy Trempe (2019), *L'exercice du droit à la ville des femmes et des hommes et l'influence des aménagements urbains : une étude de cas montréalaise*, Thèse de doctorat UQAM.